

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mardi 3 juillet 2018, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents :Mme Kim Bernatchez            M. Arnold Holmes  
                          Mme Sylvie Lévesque            M. François Beaumont  
                          M. Philippe St-Jacques            Mme Michelle Payette

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire-trésorière.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2018-RAG-5906

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

#### **6. Varia**

- 6.1 Couverture patinoire
- 6.2 Camp de jour (suivi)
- 6.3 Terrain de baseball
- 6.4 Abri pour camion

Adoptée.

2018-RAG-5907

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2018**

La conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018 tel que présenté.

Adoptée.

2018-RAG-5908

### **ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 41 179.91 \$ et la liste des comptes payés au montant de 29 597.47 \$ telle que présentée.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des argents reçus**

Présentation de la liste des argents reçus au 30 juin 2018 au montant de 115 902.32 \$.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 3 juillet 2018**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 280 600.12 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 4 974.64 \$.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire au 30 juin 2018.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**État de revenus et dépenses**

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour juin 2018

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Rapport des permis émis**

Présentation du rapport des permis émis pour juin 2018.

2018-RAG-5909

**ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA VÉRIFICATION EXTERNE DE 2018-19-20**

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 15 juin 2018, deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission pour la vérification externe de 2018-19-20 dont les résultats sont les suivants :

Piché & Lacroix CPA Inc.	8 278.20 \$ pour 2018
	8 623.13 \$ pour 2019
	8 968.05 \$ pour 2020
Dignard Éthier CPA Inc.	8 750.00 \$ pour 2018
	9 200.00 \$ pour 2019
	9 600.00 \$ pour 2020

CONSIDÉRANT que nous avons procédé à l'examen des soumissions, et les avons jugées conformes;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller François Beaumont propose et il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour la vérification externe 2018-19-20 à Piché & Lacroix CPA Inc. pour la somme totale

des trois années de 25 869.38 \$ taxes incluses et d'autoriser la mairesse Julie Jolivette et la directrice générale Annie Pelletier à signer les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

2018-RAG-5910

**ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX 2018-19, 2019-20 et 2020-21**

CONSIDÉRANT qu'à l'ouverture des soumissions le 13 juin 2018, deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission pour le déneigement des chemins municipaux dont les résultats sont les suivants :

9019-6205 Québec Inc.	309 207.90 \$
-----------------------	---------------

9215-5894 Québec Inc.	286 802.46 \$
-----------------------	---------------

CONSIDÉRANT que nous avons procédé à l'examen des soumissions, et l'avons jugé conforme;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Arnold Holmes propose et il est unanimement résolu d'octroyer le contrat pour le déneigement des chemins municipaux à 9215-5894 Québec Inc. pour la somme totale de 286 802.46 \$ taxes incluses pour les trois années et d'autoriser la mairesse Julie Jolivette et la directrice générale Annie Pelletier à signer les documents pour et au nom de la municipalité.

Adoptée.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Appui à la MRCVG**

La directrice présente au conseil une demande d'appui à la résolution de la MRC « Préoccupations de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau – Restriction imposée aux chasseurs non-résidents du Québec ». Le conseil n'a pas tout à fait la même vision que la MRC sur ce sujet donc, il ne donnera pas appui à la résolution.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Collecte de déchets et recyclage 2019-2021**

La directrice mentionne au conseil que suite à la rencontre pour l'adjudication du contrat, c'est Transport RLS qui a remporté l'appel d'offres. Ce seront donc eux qui desserviront le territoire de la municipalité pour les années 2019-2020 et 2021.

2018-RAG-5911

**SAUVETAGE HORS ROUTE – DEMANDE À LA VILLE DE MANIWAKI POUR AJOUT AU CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la MRCVG met en place un projet concernant le sauvetage hors route;

CONSIDÉRANT QUE le sauvetage hors route sera effectué par le service d'incendie de chacune des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes desservis par la Ville de Maniwaki pour le service d'incendie;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Sylvie Lévesque propose et il est unanimement résolu de demander à la Ville de Maniwaki s'il y a possibilité d'ajouter une clause à notre contrat afin qu'ils effectuent aussi le sauvetage hors route sur le territoire de la municipalité de Bois-Franc et quel en serait le coût.

Adoptée.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Tournoi de golf de la Fondation santé Vallée-de-la-Gatineau et Centre d'interprétation de la protection de la forêt contre le feu**

La directrice présente au conseil une invitation au tournoi de golf mentionné en titre. Le conseil préfère ne pas y participer cette année.

2018-RAG-5912

#### **RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES**

La directrice présente au conseil le renouvellement des assurances pour tous les bâtiments et le camion. Le montant total de la police est de 10 099 \$ pour 2018.

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de renouveler notre contrat d'assurance tel que présenté par notre courtier.

Adoptée.

#### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Suite du remplacement des milieux filtrants**

La directrice mentionne qu'il reste trois milieux filtrants à remplacer sur le système de traitement des eaux usées. Le coût de remplacement pour trois milieux filtrants est d'un peu plus de 5 000 \$. La facture finale sera présentée dans les comptes à payer lorsque ce sera fait.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Demande de l'employé municipal**

Ce point a été remis puisque l'employé n'a présenté aucune demande pour l'instant.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Suivi des travaux de construction à faire dans le local du 468, Route 105 (local en haut)**

Le conseiller Philippe St-Jacques informe le conseil des travaux qui ont été effectués présentement et ceux qui restent à venir. Le conseil

donne son avis sur certains choix à faire (ex.; couvre-plancher). Les travaux devraient se terminer assez rapidement et par la suite, le transfert du centre de conditionnement pourra se faire.

2018-RAG-5913

#### **LISTE DES IMMEUBLES DEVANT ÊTRE VENDUS**

La secrétaire-trésorière soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 4 octobre 2018, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

Il est proposé par la conseillère Sylvie Lévesque et résolu à l'unanimité que :

Ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que la secrétaire-trésorière, directrice générale prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté (MRC) de la Vallée-de-la-Gatineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adoptée.

2018-RAG-5914

#### **LISTE DES IMMEUBLES DEVANT ÊTRE VENDUS – MANDAT À REPRÉSENTANT**

ATTENDU QUE la municipalité de Bois-Franc peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées, et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU QUE certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes, et ce, selon la résolution portant le numéro 2018-RAG-5913;

ATTENDU QUE ce Conseil croit opportun d'autoriser la secrétaire-trésorière, directrice générale ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu que :

Conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière, directrice générale ou le conseiller Philippe St-Jacques à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 4 octobre 2018 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adoptée.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Couverture sur la patinoire**

Le conseiller François Beaumont mentionne qu'il a demandé à un entrepreneur de faire une soumission non officielle afin d'avoir une idée des coûts pour la construction d'une toiture sur la patinoire. Avec cette soumission, nous prendrons la décision à savoir si nous en faisons une ou non et si la décision est positive, la municipalité ira en appel d'offres comme elle se doit.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Camp de jour**

La conseillère Sylvie Lévesque fait un suivi sur le camp de jour. Celle-ci mentionne que ça va bien, mais que malheureusement, ils ont dû retourner un enfant définitivement puisqu'il était très difficile de le contrôler et il posait problème aux animateurs.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Terrain de baseball**

La conseillère Kim Bernatchez mentionne que le diamant doit être encore gratté. Celui-ci n'est pas droit et pas assez grand donc, il faut une gratte avec « pics » afin de gratter plus profondément et ainsi redistribuer la poussière de pierre pour égaliser et agrandir. La conseillère Michelle Payette mentionne qu'elle en a une à la maison qu'elle peut prêter pour cela. De plus, le conseil demande à la directrice de vérifier avec le TECQ 2014-18 s'il y a possibilité de faire l'achat d'estrade et d'une nouvelle clôture à l'intérieur du programme.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Abri fixe pour le camion**

Le conseiller Philippe St-Jacques mentionne qu'il serait bon d'avoir un abri fixe pour le camion afin de protéger celui-ci contre les intempéries puisque l'achat du nouveau camion a été fait pour plusieurs années. Celui-ci va s'informer à savoir combien il pourrait en coûter et il demande à la directrice de voir avec le TECQ 2014-18 s'il est possible de le faire à l'intérieur du programme.

2018-RAG-5915

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La conseillère Kim Bernatchez propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Julie Jolivette, mairesse

---

Annie Pelletier, directrice générale